

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN.

BOUCHER de LABRUERE

EDITEUR-PROPRIETAIRE

ABONNEMENTS
EDITION SEMI-QUOTIDIENNE
Canada et Etats-Unis: 1 an \$3.00; 6 mois \$1.50
Edition Hebdomadaire, grand journal de 8 pages
Canada et Etats-Unis: 1 an \$1.00; 6 mois \$0.50
L'abonnement date du 1^{er} et du 15 de chaque mois.
Tout souscrit commence à payer en entier.

ANNONCES
Première insertion: 10 centimes la ligne
Insertions subséquentes: 5
Avis de Naissance, Mariage et Décès, 25c. chaque
Tous avis spéciaux, 30c. la ligne.
Annonces à long terme traitées de gré à gré
Bureau et Ateliers: Rue des Cascades, No.

CALENDRIER

1892	MAI	Soleil	Lever Couc.
1	Jeu. St Pie V. Pape.	4 42 7 11	
2	Sam. St Jean.	4 41 7 12	
3	Dim. St Stanislas, Ev.	4 39 7 13	
4	1 ^{er} Mar. St Joseph.	4 37 7 15	
5	2 ^e Mar. St Grégoire, Ev.	4 36 7 16	
6	3 ^e Mar. St Antoine, Ev.	4 35 7 17	
7	4 ^e Mar. St François, Conf.	4 34 7 18	
8	5 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 33 7 19	
9	6 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 32 7 20	
10	7 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 31 7 21	
11	8 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 30 7 22	
12	9 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 29 7 23	
13	10 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 28 7 24	
14	11 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 27 7 25	
15	12 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 26 7 26	
16	13 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 25 7 27	
17	14 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 24 7 28	
18	15 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 23 7 29	
19	16 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 22 7 30	
20	17 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 21 7 31	
21	18 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 20 7 32	
22	19 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 19 7 33	
23	20 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 18 7 34	
24	21 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 17 7 35	
25	22 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 16 7 36	
26	23 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 15 7 37	
27	24 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 14 7 38	
28	25 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 13 7 39	
29	26 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 12 7 40	
30	27 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 11 7 41	
31	28 ^e Mar. St Pierre, Ev.	4 10 7 42	

La Courrier de St-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 10 Mai 1892

LITRES D'OTTAWA

4 Mai 1892.

L'hon. M. de LaBrière, président du Conseil législatif de Québec, était ici aujourd'hui en visite chez l'hon. J. J. Ross, président du Sénat. L'hon. M. de LaBrière a assisté à la séance, sur le parquet de la chambre, par un aveu spécial accordé par M. l'Orateur P. White à qui M. de LaBrière avait été présenté par M. Desautels, député de St-Maurice. M. le président du Conseil législatif a paru s'intéresser à nos débats. Il était présent quand l'hon. M. Bowell a présenté son amendement à la motion Edgar. Par cette motion toute l'affaire Edgar Caion est renvoyée à une commission royale. Ce débat a duré toute la nuit et le vote n'a été pris que ce matin, à 4 heures. La majorité ministérielle a été de 62 voix; c'est le plus fort vote conservateur qui ait encore été donné.

5 Mai 1892.

Aujourd'hui, rien de bien intéressant. Les députés semblent fatigués de leur longue veille d'hier. Au cours des débats, hier, M. Choquette a fait allusion au *fiend* d'occident des Trois-Rivières, en signe de moquerie, il a été vivement bâmé par M. Dupont, de B. got.

NICOLAS PIVERT.

L'ECHO DES DEUX-MONTAGNES

L'organe radical du district de Terrebonne a la tête de plus en plus échauffée.

Incroyable qu'il est de nous citer les membres de la phalange des siens qui se sont dévoués pour la grande cause de l'éducation dans ce pays, s'appuyant sur sa propre ignorance, regretant les ténèbres de sa propre intelligence, et voulant sans doute dégrader sa propre responsabilité de la paresse qu'il a mise dans ses études et surtout dans celles de l'histoire de la diffusion de la science en ce pays, il dit:

"Nous réaffirmons que notre clergé porte la responsabilité de l'état d'ignorance dans lequel le peuple canadien a toujours été tenu."

Votre dernière affirmation est aussi ridicule que la première et vous êtes aussi ignorant cette semaine que vous l'avez la semaine dernière.

Alors, confiez, nous espérons encore vous voir revenir à de meilleurs sentiments. Cessez de vous considérer vous-mêmes et en examinant un peu l'œuvre du clergé, non seulement dans la grande cause de l'éducation, mais surtout où le pays a fait des progrès, vous vous apercevrez de votre sottise; car il y a des faits comme à l'Echo des Deux-Montagnes.

L'impudence de ce journal ne connaît plus de bornes. En parlant du discours de M. Turgeon faisant allusion à l'intolérance du clergé irlandais à l'égard de Parnell, il se sert pour qualifier le clergé français d'expressions que nous ne voulons pas reproduire par respect pour nos lecteurs; car nous avons foi dans le sens moral de nos lecteurs, excepté dans celui de l'Echo.

En réponse à la Patrie et à l'Union, nous faisons les réflexions suivantes:

"L'annexion est d'abord l'exploitation de notre territoire au profit des 60,000,000, c'est la prohibition de l'usage de notre belle langue française, pour laquelle nous avons déjà lutté et pour laquelle nous combattons aujourd'hui encore le fanatique M. O'Leary, quoique celui-ci ne veuille nous en priver que partiellement; c'est la perte de notre nationalité et par conséquent la perte de notre religion et

du contrôle sur nos institutions. C'est l'engloutissement de tout ce qui nous est cher dans l'immense gouffre de la puissante République.

L'Echo des Deux-Montagnes se permet de nous dire qu'il n'y pas un mot de bon sens dans tout cet entre-filet. Mais d'abord il ne nie pas, particulièrement et avec des preuves, que notre territoire serait exploité au profit des 60,000,000.

"La province de Québec serait un état indépendant, dit-il, et aurait le droit de faire elle-même ses lois."

En réponse à la Patrie nous avons déjà dit quel serait cet état indépendant ou libre.

Si la province de Québec tombait aujourd'hui dans l'Union Américaine, l'état de Québec se formerait en assemblée constituante pour élaborer une constitution, suivant en cela les institutions américaines. Mais pour que cette constitution devienne en force, il lui faudrait être auparavant approuvée par le Sénat Américain qui ne peut approuver que ce qui est conforme aux institutions établies là-bas.

Or d'après la connaissance que nous avons des institutions américaines, la langue anglaise serait la seule langue officielle de l'état de Québec, puisque les institutions américaines n'en connaissent pas d'autres.

Voilà, nous en conviendrons, une première grave soumission de l'Etat libre au Congrès de Washington, et par là même un pauvre moyen de sauvegarder notre identité, selon l'expression de l'Echo.

Notre nationalité disparaîtrait avec notre langue et le changement du nom de Canadiens pour celui d'Américains.

Ce sont les deux seules choses qui distinguent une nation d'une autre. Quant à la religion il n'y a pas le moindre doute que nous deviendrions indifférents, noyés que nous serions dans le flot de l'indifférence yankee.

BRAILLARDS

L'Union continue toujours à verser des larmes de crocodile sur la condition commerciale de notre pays.

Is ne peuvent écarter leurs produits. Qui ça? Les gens de l'Union? Il n'y a pas à s'en étonner, car c'est un bien mince produit que celui qui nous est quotidiennement donné dans les colonnes de ce journal.

Pendant que le gouvernement conservateur se tenait droit et ferme devant l'attitude menaçante des Américains, pendant qu'il cherchait à leur faire un marché pour nous permettre d'écouler vos produits, pendant qu'il luttait contre les funestes effets du bill McKinley, on a vu des gens comme ceux de l'Union et ceux qu'elle soutient, travailler, soit à la sourdine, soit en plein jour, à déprécier notre pays et à lui enlever son crédit.

Quel est la cause de tout le mal—si malaise il y a?

La cause de tout le mal, ce sont ceux qui essayent de rendre vains les efforts patriotiques de notre gouvernement. La cause de tout le mal, ce sont ces gens qui cherchent à détourner l'attention du peuple de ses vrais intérêts, pour le bercer dans l'illusion de rêves et de chimères.

Vous libéraux, qui vous dites tout-puissants et qui avez cependant, en toutes occasions dans lesquels vous avez administré la chose publique, montré votre désespérante impuissance, avez-vous suggéré quelque moyen qui puisse sauver le pays de la ruine que vous dites le menacer?

Quel est le programme que votre chef, M. Laurier, a mis devant les yeux du public? Où en êtes-vous venus avec vos prétentions, vous les faux sauveurs du pays? Votre chef avait un programme, la *reciprocité illimitée*; il y a renoncé, parce que les Américains ont déclaré que ces deux mots voulaient dire annexion.

Vous avez demandé l'annexion, M. Laurier votre chef s'est déclaré l'ennemi de ce programme anti-national.

Et quel est votre drapeau maintenant?

Quels sont les idées lumineuses que vous émettez? Le drapeau? vous reconnaissez celui de la protection supérieure, et cela malgré vous. Les idées? Nulles.

Voilà quelle est la position du parti libéral à Ottawa.

Il n'a pas de programme, il croit que le pays s'en va à la ruine et il s'oppose aux efforts généreux de ceux qui veulent le sauver.

Où, nous le répétons, vous n'êtes que des brailards.

NOTES DE QUEBEC

Le Dr Cartier, notre député, a donné avis d'une motion pour l'introduction d'un bill à l'effet d'augmenter le nombre des cours et des leçons de manière à ce que les spécialités soient enseignées avec plus d'attention.

Ces cours seront ceux de gynécologie, les maladies mentales, les maladies des vieillards et des enfants, des yeux et des oreilles.

De plus ce bill pourvoira à la création d'un bureau central d'examen médicaux à l'instar des bureaux d'examinateurs du barreau de la pharmacie et de la dentisterie etc.

Le Dr Cartier présente ce bill au nom du collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec.

Ces amendements n'ont aucunement trait à la question universitaire, seulement au fait et à mesure que les universités ajoutent à leurs cours dans le but de se mettre à la hauteur des progrès scientifiques, le collège des médecins élargit le cercle du curriculum d'études exigé par la loi.

Le Dr Beausoleil, représentant du collège et M. Lussier, avocat du barreau, ont à Québec dans l'intérêt de cette mesure.

Le Dr Cartier, a aussi demandé qu'il soit mis devant la Chambre toutes requêtes, correspondances et réclamations faites au sujet des octrois de colonisation dans le comté de St-Hyacinthe, depuis le 1^{er} janvier 1890. Sa demande a été accordée.

M. Turgeon, député de Bellechasse, se montre en Chambre sous ses vraies couleurs. L'autre jour il disait que la chute de Parnell était due à l'intolérance du clergé. Aujourd'hui continuant de mettre en pratique ses idées radicales, il appuie encore sur ses attaques contre le clergé et a résolu d'interpeller le gouvernement pour savoir s'il a l'intention de modifier à cette session la législation sur la diète.

A l'avenir les avocats, les médecins et les notaires, ayant pratique dix ans, pourront être admis dans le service civil, à n'importe quel emploi, sans passer d'examen.

Cette loi est des plus justes. Il était pénible de voir les hommes de professions qui, après avoir fait des études complètes et subi des examens sur les différentes branches qu'ils ont étudiées, être encore obligés de se présenter devant des examinateurs pour l'admission au service civil.

Le bill de l'hon. M. Pelletier amendement le service civil vient d'être adopté.

En demandant à la chambre de voter la somme de \$28,000 pour le traitement des prisons de réforme et écoles industrielles, l'hon. M. Pelletier dit que la population des écoles industrielles s'accroît considérablement et que c'est pour la province un trop pesant fardeau.

Certains parents possèdent même leurs enfants au vol, afin de les faire interner dans ces prisons et de se débarrasser ainsi du soin de leurs enfants entre les mains de l'Etat qui subventionne trop ces écoles d'industries.

L'on devrait remédier à ce système défectueux en mettant à la charge des municipalités les frais qu'entraîne l'entretien de ces enfants ou au moins de faire partager par les municipalités, vu l'état pénible de nos finances, les sommes qui sont nécessaires pour l'entretien de ces écoles d'industrie.

La maison dorée de M. Charles Langlier va être vendue pour taxes par le sheriff, le 8 juillet prochain.

Le beau temps qu'Acadé faisait escompter des billets pour payer les

taxes des amis, s'est malheureusement enfui.

Tempora mutantur!

Le député de Bellechasse qui demande l'abolition du Conseil législatif, n'aura pas de chance. C'est la deuxième fois qu'il entreprend cette guerre. Il a été foudroyé une première fois par M. Mercier, son boss, et sera souffleté cette fois-ci par le gouvernement actuel.

La chance est une misérable oquine.

L'Electeur est on ne peut plus imprudent. Il accuse le gouvernement de tenir secret l'enquête qui se fait sur le compte de M. Mercier, devant le juge des sessions, M. Chauveau, à Québec.

"Il est vraiment malheureux, dit-il, que juges et avocats aient cru mieux servir l'intérêt de la justice en procédant secrètement."

Nous trouvons la chose aussi malheureuse; mais quel est celui qui a insisté pour que l'enquête se fit en secret, si ce n'est M. Fitzpatrick, l'avocat de M. Picard.

M. Fitzpatrick a eu tort, il est vrai, mais comment l'Electeur peut-il conclure que le gouvernement ou le magistrat de police soient les coupables de cette faute.

Encore un mensonge à l'eau!

M. Agé doit présenter à la chambre d'assemblée de Québec, un projet de loi pour la fermeture des magasins à bonne heure.

Des requêtes signées par les marchands, les commis et les médecins, sont remises en grand nombre entre les mains du député du quartier St-Jacques, de Montréal, afin qu'il puisse appuyer sa demande à la législature.

Cette loi, qui est identique à celle qui a déjà été adoptée et qui est maintenant en vigueur dans la province d'Ontario, rendra justice aux marchands et aux commis, qui, en définitive, ne sont pas plus que les ouvriers, les esclaves du public.

D'ailleurs la loi pourvoit à ce que pour la satisfaction du public, les marchands aient la liberté d'ouvrir leur magasin, les lundis et samedis.

DIX LIVRES
EN
Deux Semaines
QU'EN PENSEZ-VOUS?

Comme Régénérateur des Chaires il n'y a pas de doute que par l'

EMULSION
SCOTT

d'Huile de Foie de Morue

Aux HYPOPHOSPHITES de CHAUX et de SOUDE

Beaucoup de Malades ont gagné une livre par jour. Elle guérit LA PHTHISIE, les Affections Scrofuleuses, Bronchites, Toux, Retardissements et toutes les Maladies Tuberculeuses. Aussi agréable que du lait.

Préparée par SCOTT & BOWNE, Belleville.

MAISON

DE

GANTS de KID de PARIS

262 RUE ST JACQUES

MONTREAL

La plus grande importation de

GANTS de KID en CANADA

Que celui qui désire acheter des Gants de quelque sorte nous écrive pour nous demander une liste de nos prix.

E. B. COOKE & Co.

7 Avril 92—6 m.

AVIS

Le sousigné donne avis au public qu'il est chargé de démolir, qu'il occupe maintenant la propriété de M. E. B. Dufort, sur la rue St. Dominique, et qu'il est prêt, comme par le passé, à entreprendre, dans la pelature, tout ouvrage qu'on voudra bien lui confier.

DAVID PAGE,

7. Mai 92.—1 m.

LE CENTRE

— DES —

MEUBLES

— DE —

ST-HYACINTHE

L'assortiment varié et si complet, de la nouvelle société

MASSÉ & CIE

(A l'ancienne place B. Massé), constant en
Séts de Chambre,
Tables et chaises de Salle à Dîner,
Side Boards,
Lits à Ressort, (spring beds)
de toutes s. rtes,

Canapés,
Porte-Chapeaux,
Matelas en laine,
Couchettes en fer et en bois,
d'Os de Canard, Etc., Etc.

et les BAS PRATIQUES de ventiler tous ces articles en font le magasin de meubles le plus populaire de St-Hyacinthe.

Un atelier bien pourvu de machines nous permet aussi de faire toutes sortes d'ouvrages en bois.

Réparages faits avec soin et satisfaction garantie.

LE CENTRE DU COMMERCE DE MEUBLES

MASSÉ & CIE,

21 & 23 Rue Cascades.

18 Juin 91—1 an

ONCUEUT

— DU —

Dr LeMaire

Général de la Gale, Démangeaison, Ploot,
Prurigo, &c. &c.

EN DEUX JOURS.

S'adresser à ce Bureau. 16 Jan. 92—6 m.

CONSUMPTION.

I have a positive remedy for Lung disease; by its use thousands of cases of the worst kind, and of long standing have been cured. I feel so strong, in my faith in my remedy, that I will send it to every man, woman, and child who will send me a note, and I will send it to every man, woman, and child who will send me a note, and I will send it to every man, woman, and child who will send me a note.

T. A. SLOCUM, M. C., 186 ADELAIDE ST. WEST, TORONTO, ONT.

la—A 992

CURE-FIL

When I say I cure I do not mean merely to cure for a time and then have them return again. I mean a radical cure. I have made the disease of FILARIASIS or FILLING SICKNESS a life-long study. I warrant my remedy to cure the worst case. Because others have failed is no reason for not now sending a cure. Send at once for a treatise and a Free bottle of my infallible remedy. Give the name and post-office.

H. G. ROY, M. C., 186 ADELAIDE ST. WEST, TORONTO, ONT.

la—A 992

CHEMIN DE FER

Intercolonial du Canada

Route directe de l'Ouest à tous les endroits du bas St-Laurent, et à la Baie des Chaleurs, province de Québec; au Nouveau Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse, à l'île du Prince-Edouard, au Cap Breton, aux îles de la Magdeleine, à Terre-Neuve et à Saint-Pierre.

Des cours d'express quittent Montréal et Halifax tous les jours, dimanches exceptés, et parcourent, sans changement de distance, entre ces endroits en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des convois express du chemin de fer Intercolonial sont superbement équipés par l'électricité et chauffés par la vapeur de locomotive, augmentant grandement confort et la sûreté des voyageurs.

Nouveaux et élégants chars buffets, chars dorés et chars salons attachés à tous les trains express.

Les endroits les plus fréquentés comme stations d'été, bains et lieux de rendez-vous pour le pêche sont situés sur le parcours de l'Intercolonial, où l'on y arrive par cette route.

Les expéditeurs sont priés de remarquer les avantages supérieurs que leur offre cette route pour le transport de la leur et des marchandises générales en destination des provinces de l'Est et de Terre-Neuve; ainsi que pour l'envoi de grains de produits aux marchés Européens.

On peut se procurer des billets et obtenir tous renseignements sur la route, les tarifs de passage et de fret en s'adressant à

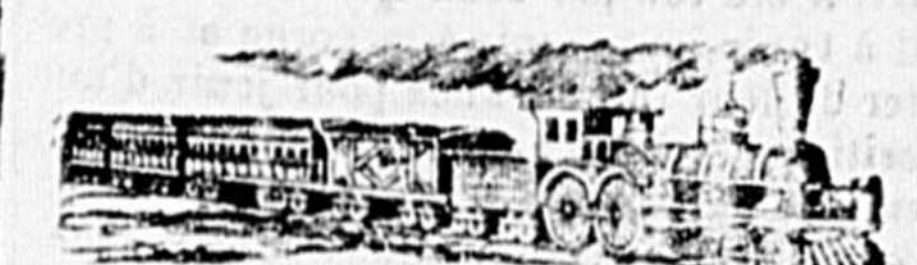
G. W. ROBINSON,
Agent de l'Est pour le fret et les passagers
136, rue St-Jacques, Montréal

D. POTTINGER,
Surintendant en chef
Bureau du chemin de fer, Montréal N.B.
6 juillet 1891, la.

N. C. MATHIEU, N.P.

Prop. du Graft, la. Tém. N. P.

AURENCEVILLE, Que.



CHEMIN DE FER DU GRAND-TROIS

DE MONTRÉAL À L'EST

	Express	Mé	Passager	Express	Passager
Montréal	8 00	8 00	4 00	5 35	10 15
St-Lambert	8 20	8 20	4 20	5 55	10 35
Belœil	7 45	7 45	4 15	5 27	10 07
St-Hilaire	9 03	9 03	5 04	6 30	11 23
St-Madeleine	9 15	9 15	5 15	6 42	11 35
St-Hyacinthe	9 30	9 30	5 27	7 00	11 50
St-Rosalie	8 55	8 55	4 50	7 07	12 07
Britannia Mills	9 20	9 20	5 42	7 18	12 18
St-Liboire	9 30	9 30	5 47	7 25	12 25
Upton	9 55	9 55	5 58	7 32	12 32
Acton	10 07	10 07	6 06	7 50	12 41
Durham	10 30	10 30	6 30	8 11	1 01
Richmond	11 00	11 00			

TOUJOURS EN GUERRE

Le *National* et la *Patrie* sont toujours en guerre. Les choses se corsent de plus en plus et pourraient bien devenir sérieuses pour le propriétaire de la *Patrie*.

Voici comment riposte le *National*:

Avant d'abandonner un titre que nous n'avons pas souillé et qui nous a valu deux fois la victoire, nous voulons que l'on désarme et que les purs descendants des hauteurs où trône leur sublime orgueil de propriétaires satisfaites.

Que les assassins commencent! Le parti a été tué par ceux qui avaient intérêt à tenir leurs amis à la gorge et à profiter de leur impuissance pour jouir d'une position privilégiée; avant que nous consentions au sacrifice que nous demande la *Patrie*, nous attendrions qu'elle nous montre le chemin dans la grande voie du désintéressement.

Cette voie n'a rien de commun avec le chemin de Damas auquel notre confrère fait une allusion indigne pleine d'intentions perverses.

Le directeur de la *Patrie* a tort de faire des plaisanteries en telle matière, car il sait fort bien que le chemin de Damas n'est pas le seul pour mener à la fortune, mais qu'il y a au milieu le chemin du Pacifique.

Le *Chemin du Pacifique*! Ce commencement de révélation est d'un trop grand intérêt pour que la *Patrie* abandonne maintenant la partie.

D'ailleurs les soupçons du public seraient par trop mauvais et pour les dissiper il ne faut ni plus ni moins que des explications raisonnables de la *Patrie*.

Allons que cette chère *désintéressée* et cette orgueilleuse indépendante parle.

Elle est provoquée et, en honneur, elle ne peut reculer.

DROIT DE VOTE AUX FEMMES

Les dames d'Ontario sont venues elles-mêmes demander à M. Abbott de leur donner le droit de vote.

Ce n'est pas mince besogne. Aussi le premier ministre, tout en faisant à ces dames belle façon, comme d'ailleurs c'était son devoir de galant homme—leur a répondu qu'il ne pensait pas pouvoir leur donner le droit de vote cette année encore.

Dieu, que toutes ces choses là sont drôles pour l'observateur attentif des bêtises humaines! Si ces dames d'Ontario avaient pu entendre toutes les observations, à leur adresse, pendant qu'accompagnées de deux députés très courtois et très empressés, elles se rendaient chez M. Abbott, elles se seraient couvertes la figure d'un voile épais et la honte les aurait fait fuir sans insister dans leur demande.

Mesdames, de la province de Québec, mes amies, laissez les femmes des autres provinces s'agiter, si elles le veulent, pour avoir tous les droits qui, jusqu'à présent, ont été le partage de l'homme seul. Restez ce que vous avez toujours été: industrieuses, aimantes et dévouées et vous n'aurez qu'à y gagner.—*L'Événement*.

EXPOSITION

Une très complète et fort attrayante exposition de diamants sera faite par la Colonie du Cap (Afrique Méridionale). Elle comprendra 10,000 carats de diamants bruts, un grand nombre de pierres taillées et polies de la plus belle eau, ainsi que tout ce qui sera nécessaire pour donner une idée exacte des procédés d'extraction et de lavage. L'on apportera à cet effet, 100 tonnes de terre, bleue non pulvérisée, et 50 tonnes de cette même terre réduite en poudre fine, et l'on pourra voir en travail tous les appareils de lavage usités, qui seront manœuvrés par des indigènes. L'exposition de cette colonie comprendra, en outre, une collection de crocidolites, unique en son genre, des plumes d'autruches, des laines, etc. L'on annonce aussi l'envoi d'un Bushman et d'un Hotentot en costume du pays.

Sa Sainteté Léon XIII vient d'écrire une lettre recommandant très chaleureusement l'Exposition, et l'on pense qu'elle aura un très grand effet en ce qui concerne la participation des pays et des sociétés catholiques.

Le Bureau des Dames s'occupe de réunir des collections très importantes relativement à la participation des femmes dans l'illustration des livres, la gravure, etc. Lors de sa dernière visite à New-York, Mme Potter Palmer s'est entretenue à ce sujet avec un grand nombre d'éditeurs dont l'assistance lui a été des plus utiles. Elle a pu réunir ainsi une liste des femmes les plus habiles dans ce genre d'industrie et établir un plan de recherches pour réunir d'anciens livres et manuscrits illustrés par des femmes, ainsi que des

documents relatifs à la part que les femmes ont prise à cette industrie depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.

L'on est en train de démonter la maison dans laquelle est né George Fox, le fondateur de la secte des Amis, ou Quakers; cette maison est située dans le Leicestershire (Angleterre), et on a l'intention de la reconstituer de toutes pièces à l'Exposition.

La ville de Saginaw, bien connue pour ses salines, fait faire en ce moment, en vue de l'Exposition, un modèle en petit d'une exploitation de salines.

UNION ST-JOSEPH DES HUGUES

Dimanche le 8 mai 1892, l'Union St-Joseph de St-Hugues, se réunissait aux salles publiques pour se rendre à l'église, drapeau en tête, suivie par tous les membres de la société.

Le temps était magnifique se prêtait à cette démonstration.

La société voulait s'affirmer publiquement, en corps, et aller en procession présenter à l'Eglise, leurs hommages à leur saint patron.

Des prie-Dieu et des sièges avaient été placés au bas des degrés, au chœur, pour les membres et quelques invités.

Il y eut messe solenne, le musique et brillant sermon, sur les devoirs de la famille chrétienne, par M. l'abbé Létourneau.

Après la messe, le retour se fit processionnellement comme à la venue, aux salles publiques, où des discours furent prononcés par M. le Président Bonin, et M. le Dr M. I. Palardy invité pour la circonstance.

Tous les membres furent enchantés de la belle démonstration, que l'Union St-Joseph avait donnée au public de St-Hugues à l'occasion de la fête du patronage de St-Joseph. — *Communiqué*.

CULTURE DE L'AVOINE

Le bon fumier d'écurie constitue un engrais excellent pour l'avoine; mais il convient d'ajouter au fumier une certaine quantité de sel ordinaire.

Le fumier peut être remplacé par des engrais artificiels, on peut aussi recourir aux deux. Si on sème l'avoine sur le chaume et qu'on n'ait pas de fumier pour ce champ, il faut alors y mettre au moins 500 livres d'engrais artificiels par arpent. Ces engrais doivent être du superphosphate de chaux, des sels de potasse [qui fournissent la magnésie, la potasse et le sel nécessaires] et du nitrate de soda (qui fournit l'azote).

Le nitrate de soda seul est d'un succès inappréciable pour la culture de l'avoine; une application de 150 livres sur un arpent de terre a augmenté la récolte de 20 minots d'avoine et de 120 livres de paille sur cet arpent. Dans la Caroline du Sud, où le grain vient mal, sans doute à cause de la sécheresse du climat, l'usage du nitrate de soda en a augmenté la production de 400 pour cent. M. Joseph Harris, une des premières autorités sur l'usage des engrais, dit qu'avec 150 livres de nitrate de soda repa un arpent de terre, il y a récolté 84 minots d'avoine, pesant 40 livres à 1 minot de 32 livres. Il ajoute que le blé qu'il a semé dans la même terre l'année suivante est bien venu et que le trèfle qui a suivi était tout ce qu'il y a de plus beau. En effet, quand on cultive un morceau de terre avec perfection, la terre se trouve bien préparée pour les semailles des deux années suivantes.

Un cultivateur du Nouveau-Brunswick rapporte qu'avec 112 livres de nitrate de soda il a récolté sur un arpent de terre 64 minots d'avoine, qui pèsent 41 livres au minot, ce qui équivaut à 82 minots de 32 livres. Cependant, l'avoine vient très bien avec le bon fumier d'écurie seul.

M. Henry Stewart affirme qu'il a récolté sur un arpent de terre engraisée au fumier seulement 75 minots d'avoine de 45 livres au minot, ce qui équivaut à 105 minots de 32 livres.

Da s'en est, il a labouré la terre l'automne et il a répandu le fumier sur la neige; c'est du fumier de moutons à l'engrais. La terre a été travaillée avec soin par la herse Amr, qui est réellement composée d'un grand nombre de petits charnières. La semence a été couverte d'au moins 3 pouces de terre, ce qui est très important. Cette avoine a été semée dans une semaine de beaux temps du mois de mai.

Tout le soin du l'explication précédente est nécessaire pour assurer une bonne récolte: bien préparer la terre, engrais libéral avec du bon fumier, mélange complet du fumier avec de la terre, enterrement pro-

fond de la semence, faire l'ensemencement de bonne heure en ayant soin de préparer la terre d'avance.

Un grand nombre de cultivateurs pensent que l'avoine peut être semée n'importe comment, qu'elle pousse aussi bien jetée simplement sur la terre que bien enterrée. C'est une grande et fatale erreur. Pas une semence ne réclame d'être enterrée aussi profondément, afin de préserver la plante contre la sécheresse durant les premières semaines de sa croissance. C'est une plante dont les racines sont faibles et il faut que le grain soit recouvert d'une bonne couche de terre pour que les racines aient le temps de s'affirmer dans la terre. De plus, elle a besoin de fraîcheur et l'humidité, ce qu'on obtient encore en recouvrant bien la semence. C'est pour cela que la herse ordinaire ne convient pas pour enterrer l'avoine; il vaut mieux se servir d'un cultivateur ou d'une herse qui tourne la terre un peu comme une charrue.

Inutile d'ajouter qu'on ne doit servir que du grain de première qualité. Comme l'avoine dégénère dans les pays chauds, il est préférable de faire venir le grain de semences des climats froids. Les variétés écossaises et irlandaises, acclimatées par un an ou deux ans de culture au Canada, forment une semence excellente. On ne devrait jamais semer de l'avoine qui ne pèse pas au moins quarante livres au minot.

LA LOI McKINLEY

Les effets sur le Canada

Le sénateur Morrill a soumis le rapport du comité nommé par le sénat pour l'enquête des effets de la loi McKinley sur notre commerce avec le Canada. D'après ce rapport, il n'y a pas de doute que le Canada porte tout le poids de l'impôt sur ses exportations aux Etats-Unis, que les prix des produits agricoles, et du bétail sont plus avantageux aux cultivateurs des Etats-Unis qu'à ceux du Canada.

St-Jean, N. B., 5.—Le rapport du sous-comité du sénat des Etats-Unis sur les effets de la loi commerciale entre les Etats-Unis et le Canada, fait rire les gens d'affaires de cette ville, qui sont en état de connaître par expérience que les conclusions de ce rapport sont tout à fait ridicules. Les statistiques des exportations pour le dernier trimestre de l'année 1891, avant que la loi McKinley fut mise en vigueur, était seulement de \$1,628, contre \$3,140 pour le trimestre correspondant de cette année.

Georges Robertson, président de la chambre de commerce, a déclaré qu'on avait reçu à St-Jean des demandes des Indes Occidentales pour des moutons et l'on a constaté qu'on pouvait les acheter à meilleur marché à New-York qu'au Nouveau-Brunswick en conséquence on les a achetés à New-York et on les a expédiés de cette ville.

C. H. Fairweather a dit que le rapport du comité du Sénat américain, était une vraie farce. Si le peuple des Etats-Unis a eu une mauvaise récolte de pommes de terre, il viendra les acheter ici et payera le droit exigé. Le bœuf, a-t-il dit, a atteint ce printemps le plus haut prix; il se vend actuellement 22 à 24 cts.

M. Robertson a aussi déclaré qu'il avait reçu une commande de foin des Indes Occidentales, et qu'il pouvait acheter cet article \$1.50 la tonne à meilleur marché à New-York qu'à Saint-Jean.

C. H. Peters s'est moqué de l'idée que le tarif des Etats-Unis avait fait baisser le prix du foin. "En bien, a-t-il dit, le prix du foin est plus élevé qu'à l'ordinaire à cette époque de l'année. Le foin se vend maintenant environ \$14.50 la tonne. Nous n'avons pas été capables de nous en procurer assez en cette province pour fournir à la demande et nous en avons fait venir de Québec par voie ferrée.

M. McKie et M. Hamme commerçants de chevaux, disent que le marché pour leurs chevaux est plus avantageux qu'il a été depuis plusieurs années.

NOUVELLES GENERALES

Assurances.—Le cabinet de Québec a confié à quatre personnes, deux de Montréal, une autre de Trois-Rivières et la quatrième de Québec le soin d'effectuer les assurances du gouvernement.

St-Jean.—Ces jours derniers, le général Herbert, accompagné de son aide-de-camp, le capitaine Stratford, et du lieutenant-colonel d'Orsonneux, a fait le trajet entre Montréal et St-Jean, afin de choisir un camp convenable pour les manœuvres militaires qui auront lieu le jour de la fête de la Reine.

Prodigeux.—D'après le rapport du commissaire des terres, 1,537 chefs de familles ayant plus de douze enfants, se sont adressés à ce département pour obtenir leurs cent acres de terre.

Progrès.—Il y a actuellement dans la province de Québec 733 beurrieres et fromageries.

Manitoba.—La colonisation au Manitoba est en bonne voie. Le nombre de colons, pendant le premier quart de 1891, a été de 2,361. Durant la période correspondante, en 1892, il s'est élevé à 5,111, plus du double.

Coaticook.—Mr Octave Garneau était à travailler au pavillon que l'on est à construire à la Banque des Cantons de l'Est, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba sur le trottoir se fracturant la jambe. Des soins lui furent données de suite, et quoique la fracture soit mauvaise, l'os ayant été cassé complètement, M. Garneau est aussi bien qu'il peut l'être, sous les circonstances.

COMMERCE ET FINANCE

PARTS DE BANQUE

7 Mai, 1892.
Banque de Montréal, parts cotées à 238
Banque des Marchands " 157
Banque Jacques-Cartier " 115
Banque du peuple " 105
Banque des Tows de l'E. " 139
Cie de Navigation du Richelieu " 74

MARCHE EN GROS DE MONTREAL

7 Mai, 1891.
FARINES
Patente d'hiver \$1.60 à \$1.90
Patente du printemps 4.90 à 5.10
Patente Américaine 6.25 à 6.50
Straight roller 4.35 à 4.50
Extra 4.00 à 4.10
Superfine 3.75 à 3.90
Forte de boulangerie 4.50 à 4.75
Forte du Manitoba 5.00 à 5.25

EN SAC D'ONTARIO
Medium 2.35 à 2.40
Superfine 1.78 à 1.85
Farine d'avoine standard en barils 3.85 à 3.95
Farine d'avoine grand lée en barils 3.80 à 3.90
Avoine roulée en barils 4.10 à 4.35

Cana
No 1 Manitoba \$0.94 à \$0.97
No 2 do 0.84 à 0.87
Pois, 68 lbs. en magasin 0.77 à 0.78
Avoine 32 lbs. 0.34 à 0.36
Orges 0.42 à 0.44
Blé d'Inde, droits payés 0.50 à 0.53
Café 11 à 60

Beurre
Crème 20 à 21 cts
Des Townships 16 à 18 cts
De l'Ouest 14 à 15 cts

Tous les tabacs, excepté le pur Virginie ont l'effet de piquer la langue et de la rendre si on continue longtemps à fumer. Quelques-uns même ont un effet réducteur et sont une cause de destruction du pail au de la langue là où la fumée la touche. Le "Myrtle Navy" est entièrement déchargé de toute matière déféqueuse et cette qualité jointe à son arôme, le rendent le tabac favori de fumeurs.

Dr. T. A. SLOCUM.

Si vous souffrez de dépression, employez l'émulsion d'huile de foie de morue du Dr Slocum. En vente à toutes les pharmacies, à 35cts la bouteille.

Annonces Nouvelles

Terre à vendre

260 arpents de terre de première classe dans les townships de Granby, à deux milles et demi du village. La moitié de la terre est faite; deux granges une maison et autres bâtiments.

Un verger de pommes, une sucrerie. Le tout pour \$3,500.

Pour plus amples informations s'adresser à N. C. FLECK, Abbotsford.

10 Mai 92.—1 m

Déménagement!

M. T. LEDOUX fabricant de pompes funéraires à l'honneur d'informer le public qu'il a transporté sa boutique aux Nos 47 et 29 rue St-François, en arrière de l'hôtel Union, et qu'il est prêt, comme par le passé, à vendre des CERUEILS de toutes sortes. SOIES de toutes sortes, réparées avec un grand soin.

Reparations de meubles, etc., etc. Le public est respectueusement invité à lui faire une visite.

TREFFLE LEDOUX.

5-9-92—3m

Défense d'avancer

Je soussigné, ne serai responsable d'aucune dette contractée par mon épouse Delphine Chagnon, sans un écrit signé de ma main. ETIENNE FRENIERE dit FOISY. St-Hyacinthe, 5 Mai 92.—1 m.

CANISTRES A LAIT

Vous-avez-acheté le meilleur et le plus perfectionné des canistres à lait? Allez les voir chez M. ROULEAU. Ce canistre a OBTENU le PREMIER PRIX A L'EXPOSITION DE L'ETAT DE NEW-YORK en 1885 et PAR TOUT ce qui a été EXHIBÉ.

C. ROULEAU

— AGENT —

POUR ST-HYACINTHE ET LES DISTRICTS ENVIRONNANTS

24 Mars 92. 2 m.

CANADA Province de Québec District de St-Hyacinthe.

DANS LA COUR DE CIRCUIT No 1509

MILTON McDONALD, agriculteur, de la paroisse de St-André d'Acton, district de St-Hyacinthe.

Demander.

JOSEPH BEAUDOIN, du même lieu. Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

St-Hyacinthe, 25 avril 1892. LOUIS M. LUSSIER, D.P.O.C.

ALLUMETTES

DE EDDY

Telegraphes et Telephones

INFAILLIBLES. SANS DANGER. AGREABLES.

Chaque petit bois une allumette.

Chaque allumette un coup sur.

Pas de Mauvaise Odeur. Pas de Degouttement de Souffre.

En vente partout. N'en acceptez pas d'autres.

MAISON A MULL, CANADA ETABLIES 1891

Juin 91—1a

EN GARDEZ-VOUS A LA MAISON?

ALLEN'S LUNG BALSAM.

AUCUN REMEDE N'EST MEILLEUR POUR

TOUX, RHUMES, CROUP, CONSUMPTION, &c

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le Tonic le plus énergique que doivent employer Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates.

Le VIN DE VIAL est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie sous toutes ses formes. Chlorose, Phthisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité résultant de la vieillesse, étiolation, longues convalescences et tout état de languueur et d'amaigrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON. — Toutes Pharmacies.

23 Avril 1892—1 an.

Grand Assortiment

—DU—

Printemps

CHAUSSURES, VALISES, SSAC DE VOYAGE, &c., &c., &c.

L. N. LUSSIER & CIE

122 RUE CASCADES

St-Hyacinthe, P.Q.

3 1 92

Tache & Desautels

NOTAIRES
Notaires de la Banque Jacques-Cartier
Prêts d'argent à conditions faciles
No. 39, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE
J. DEL TACHE
N. B.—Mr Desautels continuera toutes les affaires du Bureau de M. Taché en l'absence de ce dernier.

UHS. E. GAGNON, L. L. B.
AVOCAT
No. 9, Rue St-Denis
SAINT-HYACINTHE.

Telephone No. 71.

DENTISTE.

L. TRUDEAU

Rue Mondor

Porte Voisine de M. C. Ledoux
DENTISTES de toutes sortes. Traite à domicile

LUSSIER & GENDRON
AVOCATS
Anc. bureau de Taché, Lussier et Gendron
11 RUE ST DENIS
ST-HYACINTHE

LOUIS LUSSIER, L. A. GENDRON, D

